EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.
Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).
M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.

Rapport N° 10

TARIFS 2016 DU PARC DE STATIONNEMENT SALINS-GAMBETTA - AJOUT DE TARIFS

1) Tarifs du parc de stationnement Salins-Gambetta

Ce parc est accessible aux abonnés et propose du stationnement de courte durée.

Abonnements :

Pour mémoire, les tarifs actuellement applicables sont les suivants :

Salins-Gambetta	Depuis le 26 février 2016
Abonnement surface sauf dimanche - mensuel	93,00 € TTC
Abonnement sous-sol 7jrs/7 24 h/24 - mensuel	88,00 € TTC
Carte endommagée ou perdue, etc …	15,00 € TTC
Forfait 24 heures	21,00 € TTC
Badge endommagé ou perdu	15,00 € TTC
Box fermé (une place)	100,00 € TTC
Local fermé - local «Mistral» (20 places)	1 760,00 € TTC
Emplacement «auto-banque» (2 places)	176,00 € TTC

Il est proposé les modifications figurant dans le tableau ci-dessous

Salins-Gambetta	A partir du 1er novembre 2016
Local fermé - local «Mistral» (16 places)- mensuel	1 408,00 € TTC
Offre groupée «entreprises» (pour un nombre de véhicules concerné supérieur à 20) - annuel : - abonnement 5 jours ½ par semaine en sous-sol, - abonnement 5 jours ½ par semaine en surface. Le montant des abonnements correspondants est versé en un seul versement	 871 €/place 920 €/place

Ces tarifs rentreront en application à compter du 1er novembre 2016. Les abonnements ne sont pas remboursables. L'ouverture éventuelle des barrières sur une période donnée ne pourra pas générer d'escomptes.

Tarifs horaires :

Pour mémoire, les tarifs actuellement applicables sont les suivants :

Salins-Gambetta	Depuis le 26 février 2016
15 minutes	0,00 € TTC
30 minutes	0,80 € TTC
45 minutes	1,30 € TTC
01h00	1,70 € TTC

01h15	2,10 € TTC
01h30	2,50 € TTC

Salins-Gambetta	Depuis le 26 février 2016
01h45	2,90 € TTC
02h00	3,30 € TTC
02h15	3,70 € TTC
02h30	4,00 € TTC
02h45	4,40 € TTC
03h00	4,70 € TTC
03h15	4,90 € TTC
03h30	5,00 € TTC
03h45	5,20 € TTC
04h00	5,30 € TTC
04h15	5,60 € TTC
04h30	5,60 € TTC
04h45	6,20 € TTC
05h00	6,50 € TTC
05h15	6,90 € TTC
05h30	7,40 € TTC
05h45	7,90 € TTC
06h00	8,30 € TTC
06h15	8,70 € TTC
06h30	9,10 € TTC
06h45	9,50 € TTC
07h00	9,80 € TTC
07h15	10,20 € TTC
07h30	10,60 € TTC
07h45	11,00 € TTC
08h00	11,40 € TTC
08h15	11,80 € TTC
08h30	12,20 € TTC
08h45	12,60 € TTC
09h00	12,90 € TTC
09h15	13,20 € TTC
09h30	13,40 € TTC
09h45	13,70 € TTC
10h00	13,90 € TTC
10h15	14,00 € TTC
10h30	14,20 € TTC
10h45	14,30 € TTC
11h00	14,40 € TTC
11h15	14,60 € TTC
11h30	14,70 € TTC
11h45	14,90 € TTC
12h00	15,00 € TTC
Au-delà par heure supplémentaire	0,50 € TTC

Les barrières sont relevées chaque jour de 21h à 08h (sauf le samedi de 20h à 08h).
Le parc de stationnement (surface) est fermé aux usagers le dimanche (Marché aux puces).

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de fixer les compléments aux tarifs 2016 conformément aux tableaux ci-dessus.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 octobre 2016

Pour Le Maire et par délégation,
Le 12e Adjoint,

Cyril CINEUX